

Thuot, Jean-René, Kurt Vignola et Nicolas Beaudry, dir., *La cathédrale de Rimouski. Parcours, mémoires, récits* (Rimouski, Les Éditions de l'Estuaire, 2017), 389 p.

Patrice Groulx

Volume 71, Number 3-4, Winter–Spring 2018

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1048533ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1048533ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Groulx, P. (2018). Review of [Thuot, Jean-René, Kurt Vignola et Nicolas Beaudry, dir., *La cathédrale de Rimouski. Parcours, mémoires, récits* (Rimouski, Les Éditions de l'Estuaire, 2017), 389 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 71(3-4), 203–205. <https://doi.org/10.7202/1048533ar>

Thuot, Jean-René, Kurt Vignola et Nicolas Beaudry, dir., *La cathédrale de Rimouski. Parcours, mémoires, récits* (Rimouski, Les Éditions de l'Estuaire, 2017), 389 p.

L'église paroissiale Saint-Germain, construite en 1862, a aidé Rimouski à s'imposer comme une capitale régionale. Pourtant, cet édifice emblématique est menacé de ruine. Les évaluations patrimoniales lui sont défavorables. Le diocèse tergiverse sur son avenir. Puisque la protection du patrimoine carbure à l'urgence, le milieu a commencé à se mobiliser pour rétablir la notoriété du monument. Cette monographie appuie l'effort de réappropriation collective en reconstituant un socle de connaissances disciplinaires.

Spontanément, le mot cathédrale évoque les immenses églises construites en Europe au Moyen âge. Dans la préface, Nive Voisine rappelle que la majesté d'une cathédrale est corrélée à des fonctions liées au culte (elle est un lieu de prière) et à l'institution (elle est l'église de l'évêque et un milieu d'enseignement). La cathédrale en impose, elle attire les regards, elle focalise la vie de la communauté. Obligés d'agrandir l'église de leur paroisse et guidés par un prêtre fonceur, Cyprien Tanguay, les Rimouskois.es voient grand et s'investissent dans la construction d'un bâtiment qui sera digne d'accueillir un évêque. En effet, constitués de pierres achetées au loin et transportées par les paroissiens entre le quai fluvial et le chantier, les murs « se lisent comme un *patchwork* mémoriel de l'épopée de la construction » (p. 365). Cet édifice ambitieux lance une dynamique institutionnelle. En l'espace de quelques années, Rimouski accueillera un collège industriel et un palais de justice attirant à leur tour d'autres institutions éducatives et sociales. La ville actuelle est le produit de l'élan initial.

L'ouvrage est découpé dans une perspective disciplinaire. Mario Mimeault traite de la genèse du projet et de sa difficile mise en œuvre et Richard Saindon détaille l'historique d'un chantier qui s'éternise à cause d'un chapelet de problèmes. Marie-Ange Croft et Jean-René Thuot s'attardent sur l'intronisation du premier évêque, monseigneur Jean Langevin, qui autonomise le diocèse de Rimouski au sein de l'Église catholique. Kurt Vignola élargit la perspective en montrant que la cathédrale a contribué à changer la vocation de la ville. Bourg préindustriel à l'origine, Rimouski devient une capitale régionale à la faveur d'un redécoupage religieux, judiciaire et politique lui-même influencé par l'arrivée du chemin de fer. La chronique de Sylvain Gosselin, en fin de volume, remet en ordre des renseignements disséminés dans les articles qui la précèdent.

En parlant des inhumations dans et hors de l'église, Mathieu Arsenault se situe à la jonction de l'histoire et de l'ethnologie. Le concept d'« aire funéraire » lui permet d'englober dans un espace continu la cathédrale et son cimetière. La cathédrale et son cimetière sont censés rassembler le peuple de Dieu, mais l'enterrement dans l'église même, « ad sanctos », est le moyen utilisé par certains notables et quelques familles moins fortunées pour améliorer leur statut social.

En décrivant les rénovations effectuées en 1967 dans l'architecture intérieure du monument, Michel L. Saint-Pierre rappelle que le programme décoratif d'un édifice religieux répond à des besoins d'ordre symbolique et liturgique. En matière patrimoniale, les modernisations suscitent toujours des débats. Sachant que, dans le long terme, un bâtiment subit forcément des transformations et des surcharges, comment doit-on interpréter les intentions des premiers bâtisseurs, et dans quel esprit peut-on supprimer les ajouts ultérieurs? Dans ce cas-ci, les travaux ont littéralement rajeuni la nef et le chœur grâce à l'esthétique avant-gardiste de Firmin Lepage, qui a rendu à la cathédrale la luminosité et le dépouillement de son architecture gothique d'origine.

Quant à elles, les interventions archéologiques effectuées dans le périmètre et le sous-sol de la cathédrale permettent de compléter les connaissances sur le cœur religieux de Rimouski, notamment l'ancienne église, ainsi que les sépultures du cimetière et de l'intérieur de la cathédrale (Gilles Rousseau et Nicolas Beaudry).

Une église d'aussi vastes dimensions semble incomplète si elle ne possède pas un orgue. Dès 1875, l'église Saint-Charles en a possédé un, de marque Warren, remplacé par un Casavant en 1921. Ce dernier mériterait à lui seul une protection patrimoniale, plaide Gérard Mercure. Installé dans un immeuble sans protection juridique, l'instrument est menacé d'être vendu et déménagé, et avec lui disparaîtrait un argument en faveur de la conservation du bâtiment.

L'essai de Luc Noppen sur la patrimonialité de l'édifice constitue la pièce de résistance de l'ouvrage. Le cœur du problème de la cathédrale serait son manque de notoriété. Le « peu de fierté des Rimouskois » envers leur patrimoine bâti, et un « long épisode de diffamation » aggravé par les évaluations négatives du Conseil du patrimoine religieux et du ministère québécois de la Culture et des Communications, expliquent la décision de fermer l'église en 2015. Rimouski possède donc un monument d'une grande valeur, mais ne le reconnaît pas, faute de moyens pour le décoder.

Après avoir procédé à l'histoire architecturale de l'édifice, l'auteur propose de l'analyser à l'aide de cinq « valeurs » monumentales : les valeurs d'âge, d'art, de position, de matérialité et d'usage, en somme le modèle de consécration qu'il a expérimenté à quelques reprises depuis vingt ans avec sa collègue Lucie K. Morisset. La démonstration de Noppen est convaincante parce qu'elle s'appuie sur un important corpus d'églises comparables. Saint-Germain se rattache à une tradition architecturale bien établie, mais elle est devenue aussi le banc d'essai des architectes qui y ont travaillé, et un modèle pour la conception d'autres églises.

Construit dans un esprit multidisciplinaire, composé d'articles fouillés mais accessibles grâce à une présentation dégagée et abondamment illustrée, cet ouvrage rassemble la plupart des connaissances indispensables pour prendre une décision éclairée sur l'avenir de la cathédrale. Il laisse toutefois dans l'ombre une dimension essentielle, le laxisme institutionnalisé en matière patrimoniale. L'indécision gouvernementale prend sa source dans la définition tautologique du patrimoine que donne la loi de 2012 sur le patrimoine culturel (d'après l'article 1, le patrimoine culturel est constitué par les éléments que protège la loi...). Cette non-définition reflète une constante dans l'action à retardement de l'État, qui répugne à limiter les droits des propriétaires ou à nationaliser un bien. On peut déplorer que la cathédrale Saint-Germain ait été fermée en 2015 pour des motifs financiers et que les analystes ministériels aient contribué à cette décision par une basse évaluation de la valeur patrimoniale de l'immeuble, mais on doit se rappeler que la cathédrale est le patrimoine du diocèse, et non celui de la société. On éviterait d'aboutir à des choix déchirants sur l'avenir des biens culturels non reconnus si on revoyait entièrement le cadre de l'identification du patrimoine, et si on invitait des spécialistes du droit et des sciences sociales à contribuer à cet effort.

PATRICE GROULX

*Chargé de cours, Département des sciences historiques,
Université Laval*

Van Horssen, Jessica, *A Town Called Asbestos. Environmental Contamination, Health, and Resilience in a Resource Community* (Vancouver, UBC Press, 2016), 256 p.

Avec son ouvrage *A Town Called Asbestos. Environmental Contamination, Health, and Resilience in a Resource Community*, Jessica Van Horssen, cher-